

Rapport d'analyse Page 1 / 3
Edité le : 17/06/2024

S.I.E DU THIERS

601 Route du Sougey
73610 ST ALBAN DE MONTBEL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA24-10104		
Identification échantillon :	SLA2406-2562-1	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Doc Adm Client :	ARS73		
UGE :	0003 - SYNDICAT DU THIERS		
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT DU THIERS		
Nom de l'installation :	SAINTE MEME	Type : UDI	Code : 000714
PSV :	0000005524		
Point de surveillance :	LA FRACETTE		
Localisation exacte :	MME OFFREDI THERESE CUISINE		
Département/Commune :	73 / SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CP	Type de visite : D2	Type Analyse : CNP	
Prélèvement :	Prélevé le 12/06/2024 à 11h44	Réceptionné le 12/06/2024 à 15h19	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / RICARD Olivier Savoie Labo		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520 et NF EN ISO 19458		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 13/06/2024 15:08:30

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Cuivre total	2.210	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2	1 #	

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Nickel total	4.1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	20.90	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau ne respectant pas les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.

- Cuivre total

- Plomb total

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.

- Cuivre total

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Aucéanne MIRAMONT
Responsable adjointe laboratoire



point prélevé

